

VI

VOTRE FAIT DU JOUR

Le Grand Parisien
Mardi 29 octobre 2024

ÎLE-DE-FRANCE | Malmenés par l'urbanisation, des rus et rivières retrouvent l'air libre grâce à des travaux. Un virage écologique qui permet de prévenir les crues. Pionnier, le Val-d'Oise planche sur une dizaine de nouveaux projets.

Contre les inondations, on libère les cours d'eau du béton

Anne Collin

SUR LES PIERRES de la rivière, des colverts lissent leurs plumes. Un peu plus loin, des poules d'eau plongent dans l'étang voisin. Ce samedi matin sur le site du Vignois à Gonesse (Val-d'Oise), de multiples oiseaux sont de sortie malgré le soleil timide. Et presque autant de promeneurs, tous dihyrmbiques. « C'est formidable comme endroit », s'enthousiasme Jocelyne, croisée sur l'un des chemins aménagés de ce vaste espace vert de 12 ha. Cette retraitée de 65 ans fréquente ainsi « quasi tous les jours » depuis son ouverture en 2019 ce parc pas tout à fait comme les autres. En réalité, il s'agit d'une vaste zone d'expansion de crue de 55 000 m³ pour le Croult (un cours d'eau qui traverse l'est du département), constituée d'une succession de bassins de rétention.

Un aménagement réalisé sur d'anciens terrains agricoles par le Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique (Siah) des vallées du Croult et du Petit Rosne avec un objectif : protéger le lotissement du Vignois tout proche des inondations qu'il a longtemps connues, tout en

constituant une réserve de biodiversité. Avec près de 70 espèces d'oiseaux, des libellules, insectes et chauve-souris à foison, le site vient même d'être classé « espace naturel sensible ». Deux enjeux essentiels à l'heure du réchauffement climatique, du déclin des espèces et des inondations à répétition un peu partout en France et en Île-de-France ces derniers mois, comme en Seine-et-Marne après le passage de la tempête Kirk.

66 millions d'euros pour redonner au Grand Morin son cours originel

Dans le nord de la Seine-et-Marne, la crue du Grand Morin a causé des inondations historiques le 10 octobre. Le Syndicat mixte d'aménagement des eaux des 2 Morin (Smage) est compétent depuis 2020 pour prévenir les inondations de cette rivière et de ses affluents, soit une zone de 132 communes. Il vient de lancer un programme de travaux à 66 millions d'euros pour 2024-2030 pour redonner au Grand Morin son cours originel. Les premiers chantiers ont été réalisés ou sont en cours : plantation de haies, création de fossés à redents, sortes d'escaliers pour ralentir l'écoulement de

l'eau, suppression de vannages et du seuil d'un ancien moulin, reconstitution de berges, retrait de sédiments et d'embâcles...

Dans le Val-d'Oise, désormais débarrassée sur 800 m du canal de béton dans lequel le Croult fut enfermé pendant des décennies et de retour dans son lit naturel plus éloigné des habitations, la rivière peut désormais, en cas de fortes pluies, s'étendre dans cette zone humide. Gonesse est le deuxième des trois projets du genre déjà finalisés dans le Val-d'Oise par le Siah. Le dernier en date, à Ézanville, permet au Petit Rosne de respirer à nouveau à l'air libre depuis cette année, sur un tronçon de 220 m après des décennies passées sous terre. Un modèle s'inspirant de celui qui fut appliqué à Sarcelles dès les années 1990.

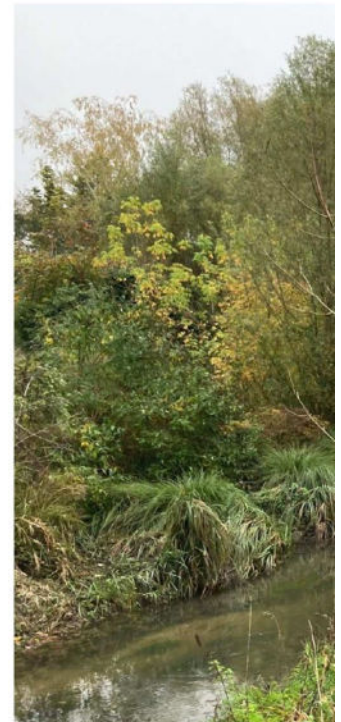
« Un site pionnier », rappelle l'association de sauvegarde et d'aménagement des rivières (Assars) à l'origine du projet, né dans la foulée des terribles inondations de 1992. La rivière, là aussi enterrée et quelque peu oubliée, était brutalement sortie de sa canalisation, envahissant notamment tout le quartier du Village.

Décision était alors prise d'aménager de nouveaux bassins de rétention en amont mais aussi de rouvrir le Petit Rosne sur plusieurs tronçons. Mais, après des années de bétonisation des rivières tant pour des raisons d'urbanisme que sanitaires puisque les eaux usées s'y déversaient, ce retour en arrière n'allait pas forcément de soi.

« Plus de trente ans sans gros pépin » à Sarcelles

« La question s'est vraiment posée de rouvrir ou non. La réponse nous paraît évidente aujourd'hui mais ce n'était pas le cas il y a trente ans. Il a fallu convaincre que cela ne [créait] pas plus de risques, au contraire », souligne Éric Chanal, directeur du Siah, organisme public également en charge de la station d'épuration de Bonneuil-en-France.

Et les résultats sont là. « À Gonesse, malgré les très fortes précipitations, nous n'avons constaté aucune inondation dans les maisons qui en subissaient régulièrement avant. Il a pu y avoir des soucis sur les réseaux de pluie mais ce n'est pas la même cause », explique le spécialiste. Quant à Sarcelles, « plus de trente



Gonesse (Val-d'Oise), samedi. Le Croult, un cours d'eau qui traverse l'est du département, a retrouvé son lit naturel depuis 2019.

ans sans gros pépin », se félicite-t-il. « Même si nous ne sommes pas à l'abri de pluies exceptionnelles, on le sait », prévient Éric Chanal. Pas une solution miracle donc mais un outil précieux pour, tout à la fois, lutter contre les inondations, améliorer le cadre de vie des habitants, aider la faune et la flore, mais aussi permettre de répondre aux objectifs fixés à 2027 par la directive européenne sur l'état de l'eau. « La réouverture d'Ézanville (avec le Petit Rosne) restaure avant tout le fonctionnement naturel de la rivière, donc sa capacité à s'auto-épurer », poursuit le spécialiste. Des perspectives « très positives » qui séduisent désormais de nombreux élus locaux. Avec « une dizaine de nouveaux projets » dans les cartons du Siah, en charge de 70 km de rus (petits ruisseaux) dont deux tiers sont encore enterrés ou bétonnés, « le virage est clairement pris ». C'est le cas à Sarcelles, grande ville populaire de l'est du Val-d'Oise, disposant du plus long linéaire du Petit Rosne.



Il a fallu convaincre que cela ne [créait] pas plus de risques, au contraire

Éric Chanal, directeur du Syndicat mixte pour l'aménagement hydraulique (Siah)

En 2023, des travaux ont été réalisés à Ézanville (Val-d'Oise) pour remettre le Petit Rosne à l'air libre, après des décennies sous terre.





ESSONNE | « Sans ces travaux, il y aurait eu un débordement »

Hervé Cardinal, directeur des services techniques du Syndicat de la Bièvre, qui a supervisé la renaturation du ru de Vauhallan.

Sébastien Morelli

LES LIGNES DROITES et les angles droits n'ont plus la cote. Pour les cours d'eau, aménagés, détournés, domestiqués, au siècle dernier, l'heure est à la renaturation et au reméandrage. Et les inondations récentes viennent valider la pertinence de ces travaux, comme c'est le cas pour le ru de Vauhallan en Essonne, zone épargnée par les crues. Sur ce petit cours d'eau de 5 km qui se jette dans la Bièvre, les chantiers ont démarré il y a trois ans et sont toujours en cours.

« Pendant la crue d'octobre, sans ces travaux, il y aurait eu un débordement, assure Hervé Cardinal, directeur des services techniques du Syndicat de la Bièvre. En refaisant un lit moins encaissé et plus large pour redonner du volume, on gagne des milliers de mètres cubes. » « Et en réinstallant des méandres, on rallonge la distance de 10 à 20 %, ce qui permet de stocker plus d'eau. Cela permet aussi de ralentir le flux, l'eau va plus doucement et s'infiltre plus pour recharger la nappe phréatique », complète Éric Cossardeaux, ingénieur-conseil chez Antea. « Résultat, nous avons gagné 4 000 m³ et, pendant les inondations, il nous restait 1 000 m³ de marge avant que ça déborde », conclut Hervé Cardinal.

Le génie écologique à la rescousse

Mais ce n'est là qu'un des aspects positifs de ce que l'on appelle le « génie écologique », un secteur en plein boom. « Le génie écologique, c'est assurer la résilience des écosystèmes, explique Patrice Valentin, de l'Union professionnelle du génie écologique. Il y avait, et il y a encore, une vision très Walt Disney de la biodiversité, il faut sauver les dauphins et les pandas, mais quand il s'agit des requins ou des moustiques... Mais la vie, c'est la diversité et les interrelations entre toutes les espèces. Il faut se débrouiller pour qu'un écosystème fonctionne. Or nous avons créé des déséquilibres. Notre rôle est de l'aider à retrouver un équilibre. »

C'est en cours sur le ru de Vauhallan. L'idée étant de lui redonner un cours plus naturel, en se basant sur des cartes de 1850 et en s'adaptant aux contraintes d'aujourd'hui, l'urbanisation notamment. « Nous restaurons les continuités piscicoles et sédimentaires, l'équilibre et l'écologie des rivières », indique Hervé Cardinal. Pas que pour les inondations. En été, cela recrée aussi des îlots de fraîcheur. Ces méandres, avec également un lit ayant des profondeurs différentes, aboutissent à une diversification des milieux et de la végétation qui

va se développer. « De la végétation, ça peut faire baisser la température au sol de 8 à 10 °C, pointe Patrice Valentin. C'est une façon de s'adapter au réchauffement climatique. Il faut passer d'une écologie de maîtrise mécanique à une écologie plus apaisée. »

À l'heure actuelle, près de 20 % du ru, qui avait subi de nombreux aménagements, a retrouvé un cours plus naturel. C'est le cas sur le bassin des Sablons à Vauhallan, dont les travaux se sont achevés l'an passé. « Nous avions un ru encaissé, en ligne droite avec deux angles droits et un décanteur en béton. L'habitat était dégradé, sans végétation spécifique. Nous avons redonné de la place et de la vitesse au cours d'eau et une granulométrie », précise Hervé Cardinal.

« Le problème, c'est la volonté et l'argent »

À Saclay, le ru avait été détourné afin de passer plus haut pour les besoins de l'agriculture, l'endroit étant désormais un haras, en ligne droite. Mais à chaque grosseaverse, il redescendait dans son lit naturel. Il l'a retrouvé il y a six mois et la végétation y a déjà repris ses droits, effaçant toute trace du chantier pour tant récent.

Les derniers travaux en cours se font au niveau du golf de Verrières-le-Buisson. Le tout aura coûté un peu plus d'un million d'euros. « Ça me fait mal au cœur quand certains se plaignent du prix des travaux, regrette Louis Marant du Syndicat intercommunal pour l'assainissement de la vallée de la Bièvre. Sur-tout quand on compare à des travaux de voirie et au regard des services que cela rend. »

L'objectif, à terme, serait de renaturer tout le ru. Mais cela prendra du temps. « Pour trois mois de travaux, il y a six ans d'études ! » pestent les acteurs de la filière. Mais, comme l'assure Hervé Cardinal, « ce n'est pas la technique le problème, c'est la volonté et l'argent ».

« Pendant longtemps, la logique d'aménagement du territoire était que, pour construire, il fallait absolument bétonner, maîtriser la nature y compris les cours d'eau qui se sont finalement rappelés à nous. Aujourd'hui, on a changé de paradigme et celui-ci transcende les clivages politiques », confirme Patrick Haddad, maire PS de Sarcelles. Des initiatives plébiscitées par les collectivités et « globalement bien acceptées par les populations », note le Siah, mais aussi saluées par l'Institut Paris Région (IPR). Cependant, pour cette agence d'urbanisme et d'environnement au service des collectivités de l'Île-de-France, on peut encore aller plus loin. Celle-ci propose notamment la création du « parc naturel urbain des Trois Vallées », un poumon vert de 1 400 ha à cheval sur le Val-d'Oise et la Seine-Saint-Denis, sur un bassin de 550 000 habitants.

Des territoires « malmenés par les politiques d'aménagement »

« La question est d'aller au-delà des rivières et de parler des vallées avec une mise en valeur de tout le bassin du Croult, qui comprend le Croult, le Petit Rosne et la Vieille Mer », précise Paul Lecroart, urbaniste à l'IPR. Objectif là encore : redonner une vraie place à la nature pour lui permettre de jouer son rôle protecteur, notamment en cas de fortes pluies, tout en améliorant les conditions de vie des habitants. Concernant la Vieille Mer, le ruisseau entre Saint-Denis et Stains et qui passe par le parc Georges-Valbon à La Courneuve, l'objectif est de la remettre en partie à l'air libre d'ici trois ans.

« L'est du Val-d'Oise comme la Seine-Saint-Denis ont été très mal-



menés par les politiques d'aménagement. On a beaucoup de zones commerciales et d'activités avec les routes qui vont avec, et donc une imperméabilisation des sols. Pourtant, si on veut avoir dans le futur moins d'inondations et un meilleur paysage, c'est bien tout le système qui est à prendre en compte », affirme Paul Lecroart, urbaniste depuis plus de trente ans.

Pour l'IPR, un tel projet nécessite une vision partagée par de nombreux acteurs à l'échelle régionale et une mutualisation de moyens. Cet idéal écologique n'en est néanmoins qu'à ses balbutiements. « Mais le principe a été inscrit dans le schéma directeur de l'Île-de-France (SDRIF) et les acteurs commencent à s'y intéresser, relève le technicien. Cela va dans le sens de l'histoire. »

Saclay (Essonne), le 15 octobre. À la faveur de travaux, près de 20 % du ru de Vauhallan, un petit cours d'eau de 5 km qui se jette dans la Bièvre, a retrouvé son tracé d'antan.



Il faut se débrouiller pour qu'un écosystème fonctionne. Or nous avons créé des déséquilibres. Notre rôle est de l'aider à retrouver un équilibre.

Patrice Valentin, de l'Union professionnelle du génie écologique